

LUTTE CONTRE LE FRELON ASIATIQUE

Le frelon asiatique a été introduit accidentellement en France au début des années 2000. Sa vitesse de progression sur notre territoire est impressionnante (100km/an). Le premier cas recensé sur le Morbihan remonte à 2011 et depuis, il ne cesse de progresser et a envahi la totalité du département en 2014. **Il est nécessaire de le détruire.**

En janvier : les reines (fondatrices) sont en hivernage et non visibles.

➔ **IL FAUT PIÉGER MAINTENANT !**

**Février-mars** : émergence des reines, recherche d'un emplacement pour la construction d'un nid primaire.

**Piégeage des futures reines**

L'intérêt du piégeage de printemps est de capturer le plus grand nombre de femelles fécondées capables de construire et développer un nid. Cela permet d'épargner les colonies d'abeilles et de protéger la biodiversité. C'est également un moyen efficace et peu coûteux pour diminuer la prolifération des nids de frelons asiatiques.

**Types de pièges**

Il faut privilégier les pièges les plus sélectifs. Les pièges à guêpes comme le piège cloche peuvent manquer de sélectivité.

**Il est possible de fabriquer un piège** bouteille en coupant le goulot d'une bouteille plastique et en le renversant pour former un entonnoir sur le restant du corps cylindrique. Il est important de placer une protection au-dessus de l'entonnoir pour éviter que le tout se transforme en pluviomètre (voir le schéma ci-dessous).

Il est recommandé de réaliser des trous de sortie de 5 à 5,5 mm entre la chambre de piégeage et l'entonnoir de manière à laisser s'échapper les insectes de taille inférieure et non ciblés. De plus, une mousse, des galets ou une grille peuvent être placés au fond du piège afin d'éviter la noyade de ces insectes.

**Mélanges attractifs**

**Les appâts à placer dans les pièges doivent être très attractifs pour les frelons asiatiques et pas pour les autres insectes.**

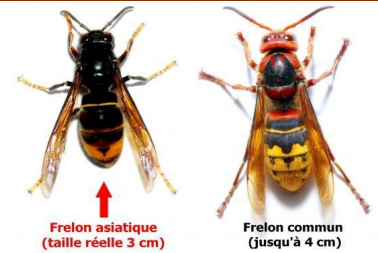
L'alimentation des reines est à base de glucide (sucre) et l'alcool fait fuir les abeilles. Il existe donc plusieurs recettes qui semblent donner de bons résultats : des mélanges bière-limonade, bière-vin blanc agrémenté d'un sirop parfumé (grenadine, fraise...).

Lorsque le piège fonctionne bien, évitez de le laisser se dessécher et surtout ne le videz pas totalement, laissez toujours plusieurs frelons morts au fond et en écraser quelques uns sur la paroi semble attirer les autres.

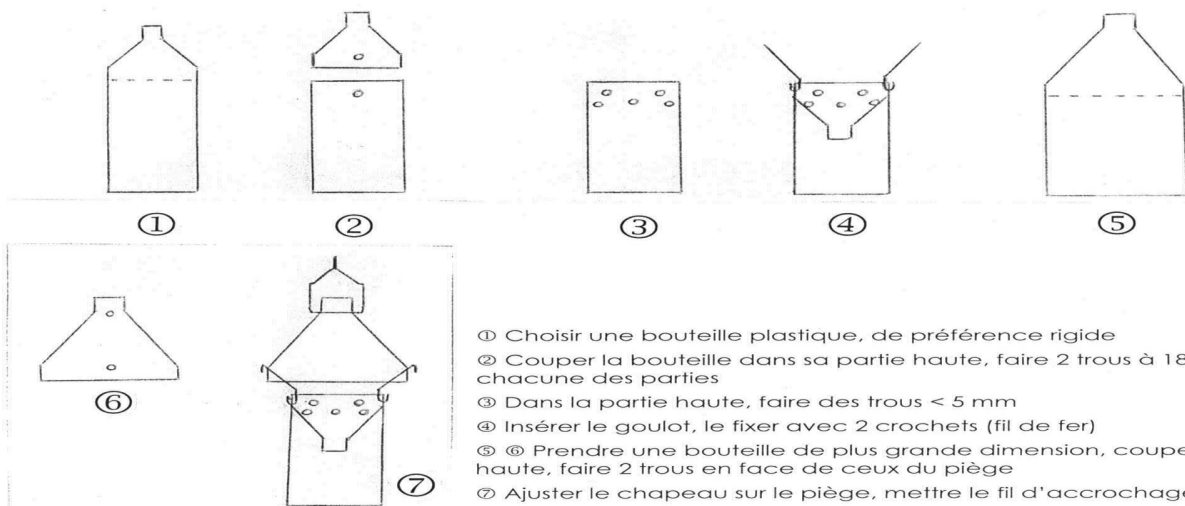
**Emplacement des pièges**

Les pièges sont à placer de **préférence à proximité des emplacements des anciens nids** non détruits l'année précédente. En effet, un grand nombre de reines semble hiverner à proximité du vieux nid. Pour les apiculteurs, le rucher et l'emplacement de stockage du matériel apicole sont des endroits recherchés par les reines qui veulent s'alimenter. Un piège pour 2 ruches placé derrière ou à côté de celle-ci avec l'ouverture à hauteur de la planche d'envol semble être conseillé. **Les composteurs ménagers** contenant des épiluchures de fruits (odeurs de fruits mûrs), **les arbres en fleurs tôt dans la saison** (camélias à fleurs simples, pruniers) semblent attirer énormément les reines.

Le piège doit être facile d'accès, à une hauteur de 0,5 à 1,5 m. Dans l'idéal il doit être **au soleil le matin et à l'ombre l'après-midi**. Il est utile de placer plusieurs pièges au même endroit, surtout si on dispose des pièges et des mélanges différents. Cette solution permet de choisir le piège le plus attractif et sélectif. **Les pièges** installés en dehors des ruchers **doivent être retirés début mai pour éviter de capturer des insectes autochtones**. Ils peuvent être replacés dès la mi-septembre à début décembre, période au cours de laquelle les jeunes reines commencent à quitter les nids.



Fabrication d'un piège bouteille démontable pour frelons asiatiques



- ① Choisir une bouteille plastique, de préférence rigide
- ② Couper la bouteille dans sa partie haute, faire 2 trous à 180° dans chacune des parties
- ③ Dans la partie haute, faire des trous < 5 mm
- ④ Insérer le goulot, le fixer avec 2 crochets (fil de fer)
- ⑤ Prendre une bouteille de plus grande dimension, couper la partie haute, faire 2 trous en face de ceux du piège
- ⑦ Ajuster le chapeau sur le piège, mettre le fil d'accrochage

## → DÈS MARS AVRIL : IL FAUT DÉTRUIRE LES NIDS PRIMAIRES

**Mars-avril** : construction du premier nid par la reine et ponte des premiers œufs. Les reines sont les seules à les nourrir, à cette période on peut en trouver dans les pièges.

**Mai** : naissance des premières ouvrières, la reine ne sort plus du nid, elle pond. Les ouvrières agrandissent le nid pour que la reine ait la place de pondre.

**Juin** : présence des ouvrières autour des ruches.

### Destruction du nid primaire



Le nid primaire est réalisé par la reine (femelle fécondée) seule en début de saison. Il est important de le repérer le plus tôt possible pour le détruire. Fin juin, début juillet le nid atteint la taille d'un gros melon et regroupe déjà une centaine d'ouvrières. La colonie va alors migrer pour s'installer le plus souvent à la cime d'un arbre hors d'atteinte et de vue.

Le nid primaire est souvent très proche des habitations (abri de jardin, avancée de toiture, cabane, hangar, volière...) car il ne résiste pas aux intempéries.

Au début de la construction il a la taille d'un œuf de poule avec l'orifice d'entrée placé en bas. Seule, la reine est présente et active pour s'alimenter et agrandir le nid. Le frelon asiatique étant un insecte diurne, **la destruction du nid doit se faire impérativement le soir afin d'éliminer la reine.**

En journée le nid primaire est vide, en cas de destruction la reine en reconstruira très rapidement un autre.

La destruction peut se faire en écrasant énergiquement le nid avec un objet contondant, en l'enfermant dans un sachet et en le détruisant, en utilisant un insecticide. Si vous n'êtes pas sûr de pouvoir mener à bien cette opération, n'hésitez pas à contacter la mairie ou un apiculteur.

## ♦ EN ÉTÉ : IL FAUT SIGNALER EN MAIRIE LES NIDS SECONDAIRES

**Juillet-août** : construction d'un nid secondaire aux dimensions conséquentes. La reine pond, les ouvrières nourrissent les larves.

**Septembre-octobre** : naissance des futures reines.

**Novembre-décembre** : mort des mâles puis des ouvrières, les reines quittent le nid.



Le nid secondaire peut avoir des dimensions importantes et abriter jusqu'à 15 000 frelons.

A partir de début septembre et jusqu'à fin octobre, un nid peut libérer jusqu'à 550 reines.

Le nid va ensuite péricliter et ne sera pas réutilisé.

Après novembre, les frelons présents dans le nid vont mourir. La destruction du nid n'est plus justifiée sauf s'il présente un danger. Les oiseaux se chargeront de consommer les derniers frelons.

## ♦ LA DESTRUCTION DES NIDS DU 1<sup>ER</sup> MAI AU 15 NOVEMBRE

**La destruction des nids est une méthode efficace pour ralentir l'expansion de l'espèce** et diminuer les risques sanitaires et environnementaux.

Compte tenu du positionnement des nids, souvent en hauteur, la destruction ne peut se faire que par des personnes disposant des compétences et des habilitations requises. Jusqu'à présent, sur notre commune, ces destructions étaient réalisées gratuitement par les services techniques ou par une entreprise spécialisée dans les cas difficiles d'accès.

**Le Conseil général et Vannes agglomération ont décidé de rembourser aux particuliers les dépenses engagées pour ces destructions. Il convient donc dorénavant de signaler en mairie la découverte d'un nid** ; le référent communal ira vérifier qu'il s'agit bien d'un nid de frelons asiatiques. (Les nids de frelons communs ne doivent être détruits que s'ils présentent un danger). Le particulier fera appel à un désinsecteur à partir d'une liste établie par le FDGDON56 (Fédération Départementale des Groupements de Défense contre les Organismes Nuisibles) fournie par le référent communal. La facture visée par le référent communal après la destruction du nid, sera transmise en double exemplaire à Vannes agglomération pour la prise en charge par les deux collectivités.

### LUTTE CONTRE LA CHENILLE PROCESSIONNAIRE DU CHÊNE

La chenille processionnaire du chêne est un organisme nuisible qui génère la défoliation des chênes et l'urtication envers l'homme et les animaux courant mai-juin. La FDGDON Morbihan organise une campagne de traitement biologique préventif à partir de la 2<sup>ème</sup> quinzaine d'avril. Vous pouvez vous inscrire en mairie **avant le 25 mars** en complétant un bulletin d'inscription, auquel devra être joint un chèque à l'ordre de la FDGDON Morbihan.

### LUTTE CONTRE LES RAGONDINS

La lutte contre les ragondins est en cours. Les piègeurs agréés participent au piégeage intensif pendant un mois. Si vous constatez des dégâts au bord des ruisseaux ou dans votre propriété, faites le savoir en mairie, un piègeur agréé interviendra.